



# Rapport Financier Semestriel 2015



Redonner la vue, redonner la vie

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2015. Il a été établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du Règlement Général de l'AMF et est également disponible sur le site de notre Société [www.pixium-vision.com](http://www.pixium-vision.com)



## SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

II – FACTEURS DE RISQUES

III – ÉTATS FINANCIERS RESUMES DU PREMIER SEMESTRE 2015

IV – RAPPORT D'ACTIVITE

V – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

VI – DESCRIPTION DES FAITS MARQUANTS

VII – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015

VIII – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION  
FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015

## I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

Pixium Vision est une entreprise spécialisée dans la neuromodulation sensorielle créée en décembre 2011 d'après les travaux collaboratifs de plusieurs équipes scientifiques d'institutions académiques prestigieuses, telles que l'Institut de la Vision (UPMC, CNRS, INSERM), le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), l'École Supérieure des Industries Électriques et Électroniques (ESIEE) et l'Université de Stanford.

La Société a pour objectif de commercialiser des Systèmes de Restauration de la Vision (SRV), à savoir des dispositifs médicaux actifs implantables destinés au traitement des cécités résultant de la dégénération des cellules photoréceptrices de la rétine.

Les Systèmes de Restauration de la Vision (SRV) de Pixium Vision ont pour objectif d'améliorer considérablement l'autonomie des patients ayant perdu la vue suite à des maladies dégénératives de la rétine. Ces maladies telles que les Rétinopathies Pigmentaires ou la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age, résultent de la dégénérescence des cellules photo-réceptrices de la rétine. La disparition de ces cellules empêche la conversion des signaux visuels en signaux électriques normalement transmis et analysés par le cerveau. Cette dégénérescence des photorécepteurs n'est pratiquement jamais associée à une détérioration des autres couches de la rétine ou du nerf optique. Par conséquent, le remplacement des photorécepteurs par la stimulation électrique de certaines cellules de la rétine permet de transmettre un stimulus visuel jusqu'au cerveau.

Les SRV de Pixium Vision remplacent les fonctions des photorécepteurs de l'œil à l'aide d'un signal électrique et stimulent les cellules nerveuses fonctionnelles de la rétine. Cette stimulation est ensuite transmise au cerveau via le nerf optique. Ce processus se nomme neuromodulation.

Les SRV de Pixium Vision sont des concentrés de haute technologie. Ils permettent d'envisager une solution thérapeutique visant à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale. Ils se composent de trois éléments qui, chacun, s'appuient sur les dernières évolutions de la microélectronique, de l'optronique et des logiciels :

- Un **implant rétinien** contenant une plaque d'électrodes qui stimule artificiellement les cellules nerveuses fonctionnelles nécessaires à la restauration de la vision des patients aveugles. Il s'agit du seul composant du SRV implanté chez les patients ;
- Une **interface visuelle portable**, sous la forme d'une paire de lunettes qui comporte une caméra biomimétique. La caméra utilise une technologie propriétaire développée par Pixium Vision permettant de capter les informations de manière événementielle comme le ferait une rétine biologique. Cette technologie utilise la dernière génération de capteurs d'image biomimétique – un capteur d'image temporel asynchrone - combinant les fonctions spatiales et temporelles de la vision humaine. L'interface visuelle est reliée à un ordinateur de poche contenant un système qui transmet les données ainsi traitées à l'implant ;
- Un **ordinateur de poche** relié à l'interface visuelle. Il remplace la fonction de traitement d'information de la rétine grâce à un processeur à haut débit et à un logiciel personnalisable breveté.



La Société développe et a pour ambition de commercialiser deux systèmes de restauration de la vision,

- **IRIS<sup>®</sup>** : ce premier système développé par la Société utilise un implant positionné sur la surface de la rétine (implant épirétinien). Il est actuellement en phase d'essais cliniques dans plusieurs centres en Europe. La société prévoit de déposer le dossier de marquage CE avant la fin de l'année 2015 et de procéder au lancement commercial d'IRIS dès son approbation. Pixium Vision continuera à améliorer les performances d'IRIS<sup>®</sup> pour les patients, notamment par le développement de nouveaux algorithmes et logiciels.
- **PRIMA** : ce second système développé par la Société utilise un implant positionné à l'intérieur de la rétine (implant sous-rétinien), situé au niveau des photorécepteurs ayant dégénéré. Il est actuellement à un stade préclinique. La Société envisage de commencer les essais cliniques de PRIMA en Europe en 2016.

Les SRV de Pixium Vision sont protégés par plus de 250 brevets, couvrant les différents composants d'IRIS<sup>®</sup> et PRIMA.

IRIS<sup>®</sup> est une marque déposée de Pixium-Vision SA

## II – FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques affectant la Société ont été présentés au chapitre 4 du document de base enregistré le 12 mai 2014 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.14-030 et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération. L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre.

Le document de base et la note d'opération sont disponibles sur le site internet de la société :

<http://www.pixium-vision.com/fr/rapports-financiers-et-documents-de-reference>

### III – ÉTATS FINANCIERS RESUMES DU PREMIER SEMESTRE 2015

#### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)

	Note	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	3	9 094 895	9 259 093
Immobilisations corporelles	4	1 584 744	627 307
Actifs financiers non courants	5	238 846	45 780
<b>Total des actifs non courants</b>		<b><u>10 918 485</u></b>	<b><u>9 932 180</u></b>
<b>Actifs courants</b>			
Autres actifs courants	6	4 530 690	2 734 591
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	31 081 173	42 131 728
<b>Total des actifs courants</b>		<b><u>35 611 863</u></b>	<b><u>44 866 319</u></b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b><u>46 530 348</u></b>	<b><u>54 798 498</u></b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	8	763 788	763 788
Primes liées au capital	8	69 733 830	69 720 230
Réserves		(19 946 251)	(8 369 557)
Résultat		(7 953 780)	(11 611 283)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b><u>42 597 586</u></b>	<b><u>50 503 176</u></b>
<b>Passifs non courants</b>			
Avances remboursables	9	167 778	166 943
Provisions non courantes	9	97 169	77 778
<b>Total des passifs non courants</b>		<b><u>264 947</u></b>	<b><u>244 721</u></b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	2 629 476	1 729 190
Autres passifs courants	10	1 038 340	2 321 411
<b>Total des passifs courants</b>		<b><u>3 667 816</u></b>	<b><u>4 050 601</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b><u>46 530 348</u></b>	<b><u>54 798 498</u></b>

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(Montants en euros)

	Note	Au 30 juin	
		2015	2014
<b>Produits opérationnels</b>			
Autres produits	11	1 737 691	1 104 121
<b>Total des produits</b>		<b>1 737 691</b>	<b>1 104 121</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Recherche et Développement	12	7 999 105	4 510 565
Frais Généraux	12	1 766 526	930 094
<b>Total des charges</b>		<b>9 765 631</b>	<b>5 440 659</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(8 027 939)</b>	<b>(4 336 538)</b>
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers	14	120 074	19 232
<b>Charges financières</b>			
Charges financières	14	(45 915)	(8 420)
<b>Résultat financier</b>		<b>74 159</b>	<b>10 812</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>(7 953 780)</b>	<b>(4 325 726)</b>
Impôt sur les sociétés		-	-
<b>Résultat net</b>		<b>(7 953 780)</b>	<b>(4 325 726)</b>
<b>Autres éléments du résultat global non recyclable</b>			
Ecarts actuariels sur les régimes de retraite			(2 316)
<b>Résultat global</b>		<b>(7 953 780)</b>	<b>(4 328 042)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions		12 703 835	6 969 461
<b>Résultat net par action</b>		<b>(0,63)</b>	<b>(0,62)</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

(Montants en euros)

	Note	Au 30 juin	
		2015	2014
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat de l'exercice		(7 953 780)	(4 325 726)
<b>Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles:</b>			
Amortissements et dépréciations		587 886	382 825
Charges calculées liées aux paiements en actions	13	21 213	22 406
Engagement de retraite		19 391	7 863
<b>Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt</b>		<b>(7 325 291)</b>	<b>(3 912 632)</b>
Autres créances		(1 796 099)	(1 403 860)
Fournisseurs		900 286	1 063 282
Emprunts et dettes financières à CT		-	-
Autres passifs courants		(1 283 071)	(276 851)
<b>Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</b>		<b>(9 504 175)</b>	<b>(4 530 061)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 267 357)	(126 980)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(111 187)	(1 502 096)
Acquisitions d'immobilisations financières		(193 067)	-
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>		<b>(1 571 611)</b>	<b>(1 629 076)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement:</b>			
Augmentation (diminution) des avances remboursables		835	-
Actions d'autocontrôle		10 796	-
Souscription de bons de souscription d'actions		13 600	-
Augmentations de capital		-	38 542 565
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement:</b>		<b>25 231</b>	<b>38 542 565</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture		42 131 728	9 420 190
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture		31 081 173	41 803 619
<b>(Diminution) / Augmentation de la trésorerie</b>		<b>(11 050 554)</b>	<b>32 383 429</b>

## ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants en euros)

	<u>Capital social</u>		<u>Primes liées au capital</u>	<u>Réserves</u>	<u>Résultat</u>	<u>Total capitaux propres</u>
	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Montant</u>				
<b>Au 1er janvier 2014</b>	39 220 431	392 204	27 204 908	(3 225 836)	(6 145 814)	18 225 463
Affectation du résultat				(6 145 814)	6 145 814	-
Augmentation de capital	13 332 134	371 583	45 852 459		-	46 224 042
Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission			(3 337 794)			(3 337 794)
Regroupement de la valeur nominale des actions	(39 822 770)					-
Neutralisation des actions propres				(173 209)		(173 209)
Emission de BSA			656	-		656
Résultat Net					(11 611 283)	(11 611 283)
Ecart actuariels				(26 075)		(26 075)
Paiements fondés sur des actions				1 201 376	-	1 201 376
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>12 729 795</b>	<b>763 788</b>	<b>69 720 230</b>	<b>(8 369 557)</b>	<b>(11 611 283)</b>	<b>50 503 176</b>
Affectation du résultat				(11 611 283)	11 611 283	-
Résultat Net					(7 953 780)	(7 953 780)
Neutralisation des actions propres				13 378		13 378
Emission de BSA			13 600	-	-	13 600
Paiements fondés sur des actions				21 213		21 213
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>12 729 795</b>	<b>763 788</b>	<b>69 733 830</b>	<b>(19 946 251)</b>	<b>(7 953 780)</b>	<b>42 597 586</b>



## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### **Note 1 : La Société**

La Société est présentée au chapitre I de ce document (page 3).

Les faits marquants du premier semestre 2015 ainsi que les évènements postérieurs à la clôture sont présentés au chapitre VI de ce document (page 26).

### **Note 2 : Principes généraux et déclaration de conformité**

#### **Remarques préliminaires :**

Les comptes résumés de la Société sont exprimés en euros, sauf indication contraire. La date de clôture des comptes semestriels résumés est fixée au 30 juin. Les comptes semestriels résumés ont été arrêtés le 28 juillet 2015 par le Conseil d'administration.

#### **Principes généraux et déclaration de conformité**

En application du règlement européen n°1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers de la Société ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, la Société s'est assurée que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes si elle avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que les interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les comptes semestriels résumés au 30 juin 2015 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers de l'exercice 2014.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)

### Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Brevets, licences, marques	10 499 989	10 499 989
Logiciels	183 052	71 865
<b>Total coût historique</b>	<b><u>10 683 041</u></b>	<b><u>10 571 854</u></b>
Amort. cumulés des brevets, licences, marques	1 507 916	1 245 416
Amortissements cumulés des logiciels	80 230	67 344
<b>Amortissements cumulés</b>	<b><u>1 588 146</u></b>	<b><u>1 312 760</u></b>
<b>Total net</b>	<b><u>9 094 895</u></b>	<b><u>9 259 093</u></b>

Les actifs incorporels, sont constitués principalement des brevets acquis par la Société en 2012 pour ses activités de recherche et développement d'IRIS®.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les exercices présentés en application de la norme IAS 36.

### Note 4 : Immobilisations corporelles

	<u>01/01/2014</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>31/12/2014</u>
Matériel industriel et de laboratoire	644 099	152 207	-	796 307
Agencement des constructions	217 251	1 108	-	218 359
Matériel informatique	66 539	65 905	-	132 444
Mobilier de bureau	62 014	36 449	-	98 463
Autres immobilisations corporelles	-	9 000	-	9 000
<b>Total brut</b>	<b><u>989 903</u></b>	<b><u>264 669</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>1 254 572</u></b>
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	291 420	210 176	-	501 596
Amortissement cumulé des agencement des constructions	25 018	21 599	-	46 618
Amortissement cumulé du matériel informatique	17 329	33 132	-	50 461
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	15 154	13 437	-	28 591
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
<b>Total des amortissements cumulés</b>	<b><u>348 922</u></b>	<b><u>278 344</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>627 266</u></b>
<b>Total net</b>	<b><u>640 981</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>627 307</u></b>

	<u>01/01/2015</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>30/06/2015</u>
Matériel industriel et de laboratoire	796 307	174 251	-	970 558
Agencement des constructions	218 359	139 652	(216 056)	141 955
Matériel informatique	132 444	10 872	-	143 316
Mobilier de bureau	98 463	172 183	-	270 646
Autres immobilisations corporelles	9 000	770 398	-	779 398
<b>Total brut</b>	<b>1 254 572</b>	<b>1 267 357</b>	<b>(216 056)</b>	<b>2 305 873</b>
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	501 596	91 898	-	593 493
Amortissement cumulé des agencement des constructions	46 618	175 558	(216 056)	6 119
Amortissement cumulé du matériel informatique	50 461	22 759	-	73 220
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	28 591	19 704	-	48 296
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
<b>Total des amortissements cumulés</b>	<b>627 266</b>	<b>309 919</b>	<b>(216 056)</b>	<b>721 129</b>
<b>Total net</b>	<b>627 307</b>			<b>1 584 744</b>

Au cours du premier semestre 2015, les acquisitions d'immobilisations corporelles des postes agencement des constructions, mobilier de bureau et autres immobilisations corporelles concernent les frais d'agencements et d'aménagements des nouveaux locaux de la société.

Au 30 juin 2015, la société a comptabilisé un amortissement exceptionnel des agencements des constructions de ses anciens locaux et a constaté la mise au rebut de ces installations.

#### Note 5 : Actifs financiers non-courants

Les actifs financiers non-courants comprennent uniquement le dépôt de garantie versé dans le cadre du contrat de location des locaux de la Société. Ces montants ne sont pas actualisés en application de la norme IAS 17.

#### Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

##### AUTRES ACTIFS COURANTS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Avances et acomptes	278 555	38 930
Etat, Crédit Impôt Recherche, CICE	3 281 250	2 010 423
Etat, TVA	744 355	373 158
Contrat liquidité	113 629	109 232
Autres	-	6 357
Charges constatées d'avance	112 902	196 490
<b>Total net</b>	<b>4 530 690</b>	<b>2 734 591</b>

Au 30 juin 2015, le poste avances et acomptes est principalement constitué d'acomptes sur les travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la société.

Au 31 décembre 2014, les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des dépenses de voyages et déplacements, de séminaire et de frais de location mobilière.

Au 30 juin 2015, les charges constatées d'avance sont composées principalement de dépenses d'assurance et de collaboration de recherche.

### **Crédit d'impôt recherche**

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en note 3.14 de l'annexe aux comptes IFRS établis au 31 décembre 2014, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en « autres produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

#### **EVOLUTION DE LA CREANCE DE CREDIT IMPOT RECHERCHE**

(Montants en euros)

	<b>Montant</b>
<b>Créance au 1/1/2014</b>	<b>1 478 219</b>
Produit d'exploitation	2 004 974
Paiement reçu	(1 478 219)
<b>Créance au 31/12/2014</b>	<b>2 004 974</b>
	<b>Montant</b>
<b>Créance au 1/1/2015</b>	<b>2 004 974</b>
Produit d'exploitation	1 266 098
Paiement reçu	-
<b>Créance au 30/06/2015</b>	<b>3 271 072</b>

### **Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

#### **TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

(Montants en euros)

	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Disponibilités	190 722	1 053 965
Dépôts à terme	30 890 451	-
Valeurs mobilières de placement	-	41 077 762
<b>Total net</b>	<b>31 081 173</b>	<b>42 131 728</b>

## Note 8 : Capital

### 8.1 Capital émis

Le capital social, au 30 juin 2015, est fixé à la somme de 763.787,70 euros (sept cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-sept euros et soixante-dix centimes). Il est divisé en 12.729.795 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,06 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise ("BCE") attribués à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et actions gratuites ("AGA").

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital pour les deux périodes présentées :

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
	<b>Solde au 1 janvier 2014</b>	<b>392 204 €</b>	<b>27 203 326 €</b>	<b>39 220 431</b>	<b>0,01 €</b>
17 juin 2014	Augmentation de capital par exercice de BSA T2	66 682 €	5 201 176 €	6 668 174	0,01 €
17 juin 2014	Augmentation de capital par exercice de BSA IMI n°2	18 987 €	1 481 002 €	1 898 719	0,01 €
17 juin 2014	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	250 000 €	34 249 995 €	4 166 666	0,06 €
17 juin 2014	Regroupement par 6 des actions A et actions IMI en actions ordinaires			-39 822 770	
22 juillet 2014	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	35 915 €	4 920 287 €	598 575	0,06 €
	<b>Sous-total au 31 décembre 2014</b>	<b>763 788 €</b>	<b>73 055 785 €</b>	<b>12 729 795</b>	<b>0,06 €</b>
	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		-3 337 794 €		
	<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>763 788 €</b>	<b>69 717 991 €</b>	<b>12 729 795</b>	<b>0,06 €</b>
	<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>763 788 €</b>	<b>69 717 991 €</b>	<b>12 729 795</b>	<b>0,06 €</b>

### 8.2 Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

La Société a émis des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE) et des Actions Gratuites (AGA) comme suit :

Type	Date	Prix de souscription par action	Nombre de bons émis	Nombre de bons exercés	Regroupement par 6	Nombre de bons en circulation	Nombre d'actions potentielles
BSA IMI n°2	27/04/2012	0,79 €	11 392 405	(11 392 405)	-	-	-
BSA Tranche 2 <sub>NEW INV</sub>	13/11/2013	0,79 €	12 002 713	(12 002 713)	-	-	-
BCE 2013-03	18/03/2013	0,01 €	2 000 517	-	(1 667 100)	333 417	333 417
BSA 2013-03	18/03/2013	0,01 €	1 978 020	-	(1 648 351)	329 669	329 669
BCE 2013-03	02/10/2013	0,01 €	824 589	-	(687 159)	137 430	137 430
BCE 2013-03	05/02/2014	0,01 €	2 809 933	-	(2 341 614)	468 319	468 319
BSA 2013-03	05/02/2014	0,01 €	820 000	-	(683 334)	136 666	136 666
AGA 2014	17/12/2014	- €	215 646	-	-	215 646	215 646
BSA 2014	17/12/2014	6,80 €	40 000	-	-	40 000	40 000
	<b>Total au 30/06/2015</b>		<b>32 083 823</b>	<b>(23 395 118)</b>	<b>(7 027 558)</b>	<b>1 661 147</b>	<b>1 661 147</b>

Par ailleurs, le 23 juin dernier, le Conseil d'Administration de la société a attribué 33,333 BSA 2015 à son nouvel administrateur indépendant, James Reinstein. Ces bons n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus car ils n'étaient pas souscrits au 30 juin 2015.

Conditions générales d'exercice :

#### *BCE 2013-03 et BSA 2013-03*

Compte tenu des opérations de regroupement par 6 des actions décidées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 24 avril 2014, six BCE 2013-03 ou six BSA 2013-03 donnent le droit à leur titulaire de souscrire à une action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 0,06 euro.

Les bons pourront être exercés à tout moment jusqu'à la dixième année révolue à partir de la date d'attribution, ces derniers étant devenus exerçables en totalité compte tenu de l'introduction en bourse de la Société sur le marché Euronext à Paris (accélération du vesting prévu par le contrat d'émission).

#### *BSA 2014*

Chaque BSA 2014 donne le droit à son titulaire de souscrire à une action ordinaire à un prix de souscription de 6,80 euros.

Les bons pourront être exercés jusqu'à la septième année révolue à partir de la date d'attribution et deviendront exerçables à raison de 1/36<sup>ème</sup> par mois à compter de la date d'attribution.

Les bons ont été attribués aux personnes présentant les caractéristiques suivantes :

- dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et salariés de la Société ;
- membre de comité d'étude ou exerçant les fonctions de censeur ou administrateur indépendant au sein de la Société ;
- participant de manière significative au développement scientifique ou économique de la Société au moment de l'attribution ;
- consultant, dirigeant ou associé des sociétés prestataires de services de la Société.

#### *AGA 2014*

Chaque AGA 2014 devient définitive à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans. A compter de l'attribution définitive des actions, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions est de deux ans. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 13.

### **Note 9 : Passifs non courants**

#### **9.1 Avances remboursables**

Bpifrance Financement a accordé à Pixium Vision une avance remboursable dans le cadre de sa participation au projet de R&D Structurant des Pôles de Compétitive « SIGHT AGAIN ».

Cette aide d'un montant maximal de 5.225.680 euros se décompose de la manière suivante :

- Premier versement à la signature du contrat : 179.000 euros (Versement reçu en décembre 2014),
- Etape clé n°1 : 1.900.000 euros
- Etape clé n°2 : 879.000 euros
- Etape clé n°3 : 764.680 euros
- Etape clé n°4 : 1.483.000 euros.

Le remboursement de cette avance remboursable tient compte d'une actualisation au taux annuel de 1,44% et sera remboursé selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- Année 1 au plus tard le 30 juin 2022 : 500.000 euros
- Année 2 au plus tard le 30 juin 2023 : 750.000 euros
- Année 3 au plus tard le 30 juin 2024 : 1.000.000 euros
- Année 4 au plus tard le 30 juin 2025 : 1.500.000 euros
- Année 5 au plus tard le 30 juin 2026 : 2.100.000 euros

Soit un total de 5.850.000 euros.

A l'issue du remboursement de l'avance remboursable, Pixium Vision pourrait effectuer des versements complémentaires pendant une durée de deux années pouvant atteindre jusqu'à 2.490.000 euros en fonction de l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 100.000.000 euros

La part à plus d'un an des avances conditionnées est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en passifs courants.

## 9.2 Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'analysent comme suit :

### PROVISIONS NON COURANTES

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Engagements de retraite	97 169	77 778
Divers	-	-
<b>Total net</b>	<u><u>97 169</u></u>	<u><u>77 778</u></u>

## Note 10 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants

### 10.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice présenté.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

#### FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	2 629 476	1 729 190
<b>Total net</b>	<b><u>2 629 476</u></b>	<b><u>1 729 190</u></b>

L'augmentation des dettes fournisseurs au 30 juin 2015 est liée à l'accélération des dépenses de R&D au cours du premier semestre.

#### 10.2 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

#### AUTRES PASSIFS COURANTS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Dettes sociales	519 011	1 403 932
Dettes fiscales	83 725	52 326
Avances remboursables	11 196	12 056
Produits constatés d'avance	424 156	839 449
Autres dettes	252	13 648
<b>Total net</b>	<b><u>1 038 340</u></b>	<b><u>2 321 411</u></b>

#### Note 11 : Produits opérationnels

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

#### AUTRES PRODUITS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Crédit d'impôt recherche	1 266 098	1 104 121
Subventions	471 593	-
<b>Total net</b>	<b><u>1 737 691</u></b>	<b><u>1 104 121</u></b>



## Note 12 : Charges opérationnelles

Les dépenses de recherche et développement se ventilent comme suit :

### DEPENSES DE R&D

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Frais de personnel	1 234 017	1 132 299
Sous traitance, Collaboration et consultants	2 766 051	1 881 778
Fournitures de Recherche	2 379 443	772 810
Location immobilière	677 827	83 263
Congrès, Frais de déplacement	159 755	97 077
Frais de licences	162 124	85 838
Dotations aux provisions et amortissements	480 757	367 300
Autres	139 132	90 199
<b>Total net</b>	<b><u>7 999 105</u></b>	<b><u>4 510 565</u></b>

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

### FRAIS GENERAUX

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Personnel	663 014	451 771
Honoraires	240 455	207 839
Location immobilière	168 745	44 236
Assurances	9 483	6 664
Communication, frais de représentation et déplacement	441 607	132 109
Frais postaux et de télécommunication	55 577	41 035
Fournitures administratives et locations mobilières	27 928	13 099
Autres	159 719	33 342
<b>Total net</b>	<b><u>1 766 526</u></b>	<b><u>930 094</u></b>

### Charges de personnel

La Société employait 32 personnes au 30 juin 2015, contre 27 au 30 juin 2014.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

#### DEPENSES DE PERSONNEL

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Salaires et traitements	1 447 062	1 202 940
Charges sociales	409 856	350 982
Charges sur engagement de retraite	18 900	7 742
Paiement fondé sur des actions	21 213	22 406
<b>Total net</b>	<b><u>1 897 031</u></b>	<b><u>1 584 070</u></b>

#### Note 13 : Paiements en actions

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE/AGA) attribués à des salariés, des membres du Conseil d'administration non-salariés, des conseillers scientifiques.

Les bons (BSA/BCE) attribués sont exerçables à tout moment par leur titulaire après une période de vesting comme suit :

- 25% à l'issue d'un an à compter de la date d'attribution,
- les 75% restant devenant exerçable à raison de 1/36ème par mois à compter de la date anniversaire de la date d'attribution.

Les bons deviennent caducs après une période de 10 ans (7 ans pour les BSA attribués à compter de 2014) à compter de leur date d'attribution. L'acquisition des bons par les bénéficiaires n'est pas soumise à des conditions de marché. La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Le montant de la charge comptabilisée au cours de la période se détaille comme suit par plan :

Type	Date d'Octroi	Nombre	Coût probabilisé du plan	Charge cumulée au 01/01/2015	Charge 2015	Charge cumulée au 30/06/2015
BCE 2013	18/03/2013	333 417	8 482 €	6 788 €	615 €	7 403 €
BSA 2013	18/03/2013	329 669	8 387 €	6 711 €	608 €	7 319 €
BCE 2013	02/10/2013	137 430	3 483 €	2 331 €	371 €	2 702 €
BSA 2013	05/02/2014	136 666	3 193 €	3 193 €	- €	3 193 €
BCE 2013	05/02/2014	468 319	10 942 €	10 942 €	- €	10 942 €
BSA 2014	17/12/2014	40 000	60 720 €	3 145 €	19 620 €	22 765 €
AGA 2014	17/12/2014	215 646	1 175 271 €	1 175 271 €	- €	1 175 271 €
<b>Total</b>		<b>1 661 147</b>	<b>1 270 478 €</b>	<b>1 208 381 €</b>	<b>21 213 €</b>	<b>1 229 594 €</b>

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des bons sont les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts d'état de la durée moyenne correspondante de l'indice GFRN (source Bloomberg),
- Dividende : néant,
- Volatilité : 45 %, correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables,
- Turnover : 5% par an
- Maturité : 5,50 à 7 ans.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 8.2.

#### Note 14 : Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

##### PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Produits financiers	120 074	19 232
Charges financières	(45 915)	(8 420)
<b>Total net</b>	<b><u>74 159</u></b>	<b><u>10 812</u></b>

Au 30 juin 2015, les produits financiers correspondent aux intérêts liés à la rémunération des dépôts à terme et valeurs mobilières de placement et les charges financières sont composées principalement de pertes de change sur les achats en dollars américains.



**Note 15 : Relations avec les parties liées**

Les relations avec les parties liées sont présentées dans le Chapitre VI de ce document (en page 26).

**Note 16 : Événements postérieurs à la clôture**

Les faits marquants du premier semestre 2015 ainsi que les événements postérieurs à la clôture sont présentés au chapitre VI de ce document (page 27).

## IV – RAPPORT D'ACTIVITE

### Analyse du compte de résultat

Au cours des deux périodes présentées, la Société a été en phase de recherche et développement (R&D) et n'a pas réalisé de **chiffre d'affaires**.

Au cours du premier semestre 2015, la société a enregistré 1 737 691 euros en **Autres Produits opérationnels** contre 1 104 121 un an plus tôt.

Aucune dépense de R&D n'étant activée, le crédit impôt recherche (CIR) est pour sa part intégralement comptabilisé en autres produits opérationnels. A ce titre, la Société a comptabilisé au titre du premier semestre 2015, un produit net de 1 266 098 euros contre un montant de 1 104 121 euros au premier semestre 2014. Cette augmentation est liée au développement continu de Pixium Vision, seule société au monde qui développe parallèlement deux systèmes de restauration de la vision rétiniens. IRIS<sup>®</sup> est en développement clinique et PRIMA est en développement préclinique.

D'autre part et en décembre 2014, la Société a reçu une première avance de la subvention octroyée par Bpifrance dans le cadre du projet SIGHT AGAIN d'un montant de 1 261 000 euros dont 471 593€ ont été comptabilisés en Autres Revenus opérationnels au cours du premier semestre 2015. Le solde restant à reconnaître dans le compte de résultat est inscrit en produit constaté d'avance au passif du bilan.

Sur le premier semestre 2015, le montant total des dépenses de **recherche et développement** (R&D) s'établit à 7 999 105 euros comparé à 4 510 565 euros un an plus tôt. Ces efforts portent principalement sur les dépenses de sous-traitance, collaboration et consultants et les fournitures de recherche (composants) avec le développement parallèle d'IRIS<sup>®</sup> et de PRIMA. L'augmentation des dépenses de personnel est liée au renforcement des équipes R&D de PRIMA.

Par nature, les dépenses de Recherche et Développement au cours de la période présentée se ventilent comme suit :

<b>DEPENSES DE R&amp;D</b>		
(Montants en euros)		
	<b><u>30/06/2015</u></b>	<b><u>30/06/2014</u></b>
Frais de personnel	1 234 017	1 132 299
Sous traitance, Collaboration et consultants	2 766 051	1 881 778
Fournitures de Recherche	2 379 443	772 810
Location immobilière	677 827	83 263
Congrès, Frais de déplacement	159 755	97 077
Frais de licences	162 124	85 838
Dotations aux provisions et amortissements	480 757	367 300
Autres	<u>139 132</u>	<u>90 199</u>
<b>Total net</b>	<b><u>7 999 105</u></b>	<b><u>4 510 565</u></b>

Les **frais généraux** sont principalement composés des frais de personnel administratif, des charges externes comme les honoraires d'avocats, d'audit ou de consultants ainsi que des

frais de communication, de représentation et de déplacement. Au premier semestre 2015, les frais généraux se sont élevés à 1 766 526 euros contre 930 094 euros un an auparavant.

Par nature, les dépenses des frais généraux au cours de la période présentée se ventilent comme suit :

<b>FRAIS GENERAUX</b>		
(Montants en euros)		
	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
Personnel	663 014	451 771
Honoraires	240 455	207 839
Location immobilière	168 745	44 236
Assurances	9 483	6 664
Communication, frais de représentation et déplacement	441 607	132 109
Frais postaux et de télécommunication	55 577	41 035
Fournitures administratives et locations mobilières	27 928	13 099
Autres	159 719	33 342
<b>Total net</b>	<b>1 766 526</b>	<b>930 094</b>

L'augmentation des frais généraux sur la période s'explique principalement par :

- des frais de personnel en hausse liés à une base de comparaison défavorable en 2014 avec l'arrivée en cours de semestre du Directeur Général et du Directeur Financier;
- des frais de communication, de déplacement et de représentation en hausse en raison du nouveau statut de société cotée de la société.

Le **résultat financier** net s'est élevé à 74 159 euros au premier semestre 2015 comparé à 10 812 euros un an plus tôt.

Les produits financiers sont principalement constitués de la rémunération des comptes à terme et produits de placement. L'augmentation de ces produits est consécutive à l'introduction en bourse de la société en Juin 2014.

Au cours du premier semestre 2015, les charges financières sont composées principalement de pertes de change sur les achats en dollars américains.

Compte tenu des déficits constatés au cours des deux périodes présentées, la Société n'a pas enregistré de charge d'**impôt sur les sociétés**.

La **perte nette** sur la période s'est élevée à 7 953 780 euros contre une perte de 4 325 726 euros au 30 juin 2014. La **perte par action** émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période) s'est élevée respectivement à 0,63 euro et 0,62 euro par action au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014.

## **Analyse du bilan**

Les **actifs non courants** regroupent les actifs corporels, incorporels et les actifs financiers non courants. Les actifs non courants nets s'élevaient respectivement à 10 918 485 euros et 9 932 180 euros au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Les actifs incorporels sont constitués principalement des brevets acquis par la Société en 2012 pour ses activités de recherche et développement d'IRIS®.

L'augmentation des actifs corporels sur la période est principalement liée à l'achat de matériel de laboratoire et aux investissements réalisés dans le cadre de l'aménagement des nouveaux locaux de la société. Au 30 juin 2015, la société a comptabilisé un amortissement exceptionnel des agencements des constructions de ses anciens locaux et a constaté la mise au rebut de ces installations.

Les **actifs courants** nets s'élevaient respectivement à 35 611 863 euros et 44 866 319 euros au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. Sur la période, l'augmentation des « autres actifs courants » (augmentation de l'assiette de Crédit Impôt Recherche exigible) est plus que compensée par la consommation de trésorerie au cours du semestre.

Les **capitaux propres** de la Société s'élèvent à 42 597 586 euros et reflètent ainsi la perte de la société sur le premier semestre de 2015.

## Analyse du tableau de flux de trésorerie

<i>Synthèse du tableau de flux de trésorerie</i>		
<i>En milliers d'euros</i>	<b>S1 2015</b>	<b>S1 2014</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	42 131,7	9 420,2
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	-11 050,6	32 383,4
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</i>	-9 504,2	-4 530,1
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement</i>	-1 571,6	-1 629,1
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités de financement</i>	25,2	38 542,6
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	31 081,2	41 803,6

La consommation de **trésorerie liée aux activités opérationnelles** aux 30 juin 2015 et 2014 s'est élevée respectivement à 9 504 175 euros et 4 530 061 euros. Depuis son introduction en bourse, la société finance le développement parallèle de deux systèmes de restauration de la vision, IRIS® et PRIMA. Par ailleurs et afin de pouvoir accueillir son activité en croissance, la société a récemment changé de locaux.

Au cours du premier semestre 2015, la consommation de **trésorerie liée aux activités d'investissements** a principalement porté sur l'achat de matériel de laboratoire et sur les travaux d'agencement et d'aménagement des nouveaux locaux de la société.

Au cours du premier semestre 2015, les flux nets de **trésorerie liés aux activités de financement** se sont élevés 25 231 euros. Durant le premier semestre 2014, la société avait encaissé montant de 33 millions d'euros nets relatif à l'introduction en bourse de la Société sur Euronext, ainsi qu'à l'exercice des BSA Tranche 2 NEW INV du tour de financement de novembre 2013.



En conséquence, la société a clôturé le premier semestre 2015 avec **une trésorerie nette positive** de 31 081 173 euros.



## V – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux mandataires sociaux et membres du Conseil d'administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

### RELATION AVEC LES PARTIES LIEES

(Montants en euros)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>
Salaires et traitements	396 540	331 670
Avantages en nature	23 058	19 054
Charges sur engagement de retraite	2 528	3 373
Paiement fondé sur des actions	263	9 200
<b>Total net</b>	<u><b>422 389</b></u>	<u><b>363 297</b></u>

## VI – DESCRIPTION DES FAITS MARQUANTS

- **Le 7 janvier 2015**, Pixium Vision a annoncé l'évolution de sa gouvernance avec la scission des fonctions de Président et de Directeur Général, conformément à la volonté du Conseil d'Administration. Bernard Gilly conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Khalid Ishaque, jusqu'à présent Directeur Général Délégué devient Directeur Général de Pixium Vision. Cette nouvelle organisation a été décidée par le Conseil d'Administration du 6 janvier 2015.
- **Le 7 janvier 2015**, Pixium Vision, Gensight Biologics et la Fondation Voir et Entendre ont annoncé que leur projet commun SIGHT AGAIN recevra un financement total de 18,5 millions d'euros sur une durée de cinq ans, au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Dans le cadre de ce projet, Pixium Vision obtiendra jusqu'à 6,9 millions d'euros de nouveaux financements.
- **Le 10 février 2015**, Pixium Vision a annoncé qu'elle présentera ses systèmes de restauration de la vision (SRV) au Congrès Vision Innovation 2015, co-organisé par la Fondation Voir et Entendre, avec le concours de l'Institut de la Vision.
- **Le 13 avril 2015**, Pixium Vision a annoncé le renforcement de la protection par brevet d'IRIS<sup>®</sup>, son premier système de restauration de la vision, à la suite de décisions des Offices Européen et Américain des brevets.
- **Le 22 avril 2015**, Pixium Vision a annoncé que l'université de Stanford, son partenaire de recherche, avait présenté au IEEE / EMBS des résultats convaincants qui démontraient que PRIMA restaurait la moitié de l'acuité visuelle de rats atteints de dégénérescence rétinienne.
- **Le 22 avril 2015**, Pixium Vision a annoncé avoir reçu la visite de Madame Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes.
- **Le 27 avril 2015**, Pixium Vision a annoncé la publication des résultats de PRIMA dans Nature Medicine
- **Le 4 mai 2015**, Pixium Vision a annoncé que son partenaire de recherche a présenté trois posters scientifiques au congrès annuel de l'Association for Research in Vision and Ophthalmology (ARVO) sur PRIMA :
  - Interaction entre les visions naturelle et bionique dans un modèle de dégénérescence locale de la rétine
  - Mécanismes d'activation des cellules ganglionnaires avec une stimulation photovoltaïque sous rétinienne
  - Sensibilité au contraste d'une rétine dégénérée stimulée avec un implant photovoltaïque
- **Le 24 juin 2015**, Pixium Vision a annoncé la nomination de James A. Reinstein au conseil d'administration de la société. M. Reinstein rejoint Pixium Vision en qualité d'administrateur indépendant. Il a occupé le poste de Président Directeur Général d'Aptus Endosystems jusqu'à la vente récente de la société à Medtronic.



### Faits marquants postérieurs à la clôture

- **Le 08 juillet 2015**, Pixium Vision a annoncé l'arrivée de Karine Chevré au poste de Directrice Affaires Réglementaires et Qualité. Karine rejoint Pixium Vision pour mener à bien le processus réglementaire préalable à la commercialisation des produits de la société. De 2006 à 2015, Karine Chevré a occupé le poste de Directrice Affaires Réglementaires et Qualité de EOS Imaging. Auparavant, elle a été pendant 7 ans en charge de l'évaluation de dispositifs médicaux à risque biologique à l'AFSSAPS (à présent ANSM).

## VII – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société PIXIUM VISION, relatifs à la période du premier janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels résumés avec les règles et principes comptables français.

#### II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre



examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Villeurbanne, le 28 juillet 2015

Le Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Dominique VALETTE



## VIII – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, et du résultat de la Société au 30 juin 2015 et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Khalid Ishaque  
Directeur Général  
Le 29 juillet 2015